



AVIS Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (FSSCT) de la DRFIP 59
DU 01/03/2023

L'analyse des risques est une des principales missions de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et de Conditions de Travail (FSSCT) qui, pour la mener à bien, va notamment s'appuyer sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Certains aspects de la campagne DUERP-PAP (Plan Annuel de Prévention) doivent être optimisés afin d'améliorer la perception de cet exercice, de gagner en efficacité et promouvoir la prévention des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les agent·es.

C'est pourquoi les membres de la Formation Spécialisée :

- exigent que la consultation de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Local (CSAL) pour avis sur le PAP intervienne au plus tard en juin de chaque année ;
- exigent que le recueil des risques donne lieu systématiquement à une réunion de l'intégralité de l'unité de travail ;
- exigent que toutes les unités de travail soient systématiquement consultées, en y incluant les organisations syndicales ;
- demandent que les actions mises en œuvre en lien avec le DUERP soient portées à la connaissance des agents et des agent·es concerné·es et qu'un récapitulatif soit accessible à tous et à toutes.